Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 022-212201909-20261103-D2026104-DE

Date de convocation : 27/10/2026
Date d'affichage : 27/10/2026
Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 24
Nombre de suffrages exprimés : 26
DELIBERATION N° 2026-104

REPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE PLESLIN TRIGAVOU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 NOVEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le trois novembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU, sous la Présidence de Monsieur Thierry ORVEILLON, Maire.

Présents : Thierry ORVEILLON ; Loïc LEMOINE ; Charlotte GESLAIN ; Serge CHEVALIER ; Alexis LE NAOUR ; Véronique AUGUSTE ; Laurent STAERCK ; Sylvie VADIS ; Jean-Claude ALLAIN ; Marie-France SALMON ; Véronique-Anne HOUZE ; Gérard HAMON ; Viviane PICOUAYS ; Laurent MOUSSET ; Philippe HINGAN ; Laurent FRANKOWSKI ; Erwan MARIE ; Rosemary RAFFRAY ; Anaïs LEMEUR ; Megan RICHARD-MORITZ ; Marion ZIEGLER ; Lucien RAZA ; Gildas DU HALGOUET ; Fanny HAMARD.

Représentés : **Flore HUGUERRE par Thierry ORVEILLON**
Stevan VINCENDEAU par Laurent FRANKOWSKI

Absents excusés : Annabelle ORTIZ DE LA ROSA

Secrétaire : Véronique-Anne HOUZE

Quorum fixé à 14 membres présents – constat de 23 membres présents au moment de l'ouverture de la séance
Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 06 octobre 2026
Ouverture de la séance à 19H00
Réf : MB

PERSONNEL COMMUNAL : BONS DE NOEL

Les enfants du personnel communal peuvent bénéficier de bons de Noël jusqu'à l'âge de 16 ans inclus. Habituellement, une revalorisation annuelle de 1 € était appliquée.
Depuis l'année dernière, la commune travaille avec l'association Dinan Territoire Commerçant, en distribuant des bons d'achat dont la valeur unitaire est de 10 €, et utilisables auprès des commerçants du centre-ville de Dinan.

Considérant la valeur unitaire des bons, pour l'année 2026, il est proposé de ne pas appliquer de revalorisation de 1 € et de revoir ultérieurement une revalorisation globale.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité **FIXE** les bons de Noël à 50 € pour l'année 2026.

Pour extrait conforme. Transmis à la Préfecture le 10 novembre 2026.

Maire	**Secrétaire de séance**
	MAIRIE DE PLESLIN TRIGAVOU 22 (Côtes-d'Armor)

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 022-212201909-20261103-D2026104-DE